



## TRAVAIL SOCIAL



### DEAES – DIPLÔME D'ÉTAT D'ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF ET SOCIAL

#### RÉSULTATS DE NOS STAGIAIRES

Sur un échantillon de 57 candidats et pour le deuxième semestre 2023 :

- Taux de satisfaction stagiaires : 96,66 %
- Taux de réussite : 95 % (sur 50 présentés)
- Taux d'abandon : 12,28 %
- Intégration en emploi dès la fin de la formation : 17,54 %
- Poursuite de parcours de formation dès la fin de l'action : /

Si vous désirez des informations complémentaires, vous pouvez contacter le service communication ALAJI : [Contact-formations@alaji.fr](mailto:Contact-formations@alaji.fr)

#### PRE-REQUIS

- Avoir 18 ans le jour de l'entrée en formation
- Maîtriser le français écrit et oral
- Être apte physiquement à exercer le métier
- Sélection sur dossier de candidature + entretien oral

#### OBJECTIFS

- être en capacité d'accompagner la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne
- être en capacité d'accompagner la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité
- être en capacité d'accompagner la personne dans sa vie sociale et relationnelle
- être en capacité de se positionner en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention
- être en capacité de travailler en équipe pluriprofessionnelle, de gérer des risques et de traiter des informations liées à l'accompagnement de la personne

#### CONTENU DE LA FORMATION

La formation théorique : 546 heures + 21 heures consacrées à l'attestation de formation aux

gestes et soins d'urgence de niveau 2 (AFGSU

2). La formation théorique se décompose en cinq blocs de formation :

- **Bloc 1** : Accompagnement la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne (112 h)
- **Bloc 2** : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité (91 h)
- **Bloc 3** : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne (105 h)
- **Bloc 4** : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention (147 h)
- **Bloc 5** : Travail en équipe pluriprofessionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne (91 h)
- Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgences – niveau 2 – **AFGSU2** (21 h)

La formation pratique (840 heures) se répartit en 3 stages :

Chaque stage est découpé en 2 périodes de 140 heures.

Contenus des stages :

- Application des savoirs en entreprise
- Expérimentation des tâches, missions et activités confiées
- Identification des savoir-être des connaissances et des techniques spécifiques acquis, en cours d'acquisition et à acquérir.

#### DURÉE

**Durée totale de 1407 heures :**

567 heures d'heures de formation théoriques  
840 heures de stages pratiques

#### METHODES MOBILISÉES

- Mobilisation du plateau technique sanitaire et social
- Utilisation de matériel professionnel
- Présentiel, présentiel enrichi
- Formateurs professionnels issus du sanitaire et

social

- Formateur habilité pour l'AFGSU2

### **MODALITÉ D'EVALUATION**

Le DEAES est délivré grâce à l'obtention des 5 blocs de Compétences par la DREETS

Possibilité de validation partielle : Les blocs de compétences sont acquis à titre définitif.

Équivalence et passerelles : Les titulaires des diplômes d'État d'Auxiliaire de vie Sociale (DEAVS), d'Aide Médico-Psychologique (DEAMP) ou du certificat d'aptitude aux fonctions d'aide à domicile, sont de droit titulaire du Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social.

Suite de parcours : DEME, DETISF, DEAS, etc.

Débouchés :

L'AES réalise une intervention sociale au quotidien visant à compenser les conséquences d'un handicap de toute origine ou nature. Il participe à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un accompagnement adapté à la situation de la personne tant dans les actes essentiels du quotidien que dans des activités de loisirs, de vie sociale ou de vie scolaire. L'AES veille à l'épanouissement et au bien-être de la personne dans son lieu de vie, favorise son autonomie et contribue à prévenir l'isolement et la préservation ou réactivation du lien social.

### **MODALITÉ ET DÉLAIS D'ACCÈS**

**Si demandeur d'emploi :**

- Positionnement sur Kairos par un prescripteur
- Participation à l'information collective, sélection sur dossier de candidature + un entretien oral
- Intégration sur l'action de formation, maximum 1 mois après le positionnement

**Si salarié :**

- Prise de contact avec un chargé de développement
- Établissement d'une convention de formation et Inscription sur l'action concernée
- Sélection sur dossier de candidature + un entretien oral.

- Intégration sur l'action de formation, maximum 1 mois après le positionnement

**Formation également accessible par la voie de l'alternance (apprentissage ou professionnalisation) – Intégration dans l'un de nos CFA :** <https://bit.ly/3wzF4qK>

- en savoir plus sur le contrat d'apprentissage : [ici](#)
- en savoir plus sur le contrat professionnel : [ici](#)

**Formation également accessible par la voie la formation professionnelle pour les salariés en poste :**

- Document explicatif sur la PRO A : <https://bit.ly/3LaEx2u>

**Pour connaître et accéder à nos sites de formations, possibilités d'hébergements et de restauration :**

<https://alaji.fr/category/sites-de-formation/>

### **CONTACTS**



03.83.58.18.28



<https://www.alaji.fr/contact/>

### **ACCESSIBLE AUX PERSONNES À MOBILITÉ REDUITE**

L'ensemble de nos locaux et de nos formations sont accessibles aux PSH. Les modalités de l'aménagement du parcours de formation seront définies lors d'un entretien avec le référent handicap d'Alaji.

### **TARIF**

- Tarif individuel indicatif de 6804€ net de taxes, nous consulter pour un devis précis
- En inter et en intra : nous consulter
- Formation prise en charge pour les demandeurs d'emploi en formation continue par Pole Emploi ou la région Grand Est.

### **DERNIÈRE MISE À JOUR**

26/07/2024

